Réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Le Saison »

Animation 2018 du DOCOB

Lundi 21 Janvier 2018

Ordre du jour de la réunion

- Rappel des enjeux, du site Natura 2000 « Le Saison » et du DOCOB
- Bilan de l’animation 2018
- Programme d’animation 2019
- Questions diverses

Rappel des enjeux du site Natura 2000 « Le Saison » et du DOCOB

Qu'est ce que Natura 2000 ?

- **Objectif de Natura 2000 : favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des besoins économiques, sociaux et culturels, dans une logique de développement durable.**

- **Il a été crée en application des directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992).**

- **Document d'Objectifs (DOCOB)**
  - ✓ Diagnostics : socio-économique et écologique
  - ✓ Enjeux et objectifs
  - ✓ Mesures de gestion

Le DOCOB Natura 2000 du site du Saison : les étapes

Etapes	Février 2015	Mai 2017	Depuis Mai 2017
	Désignation du SIGOM comme opérateur pour l'élaboration du DOCOB	Validation du DOCOB	Phase d'animation en cours

- **Prise de compétence de l'élaboration du DOCOB en février 2015**
- **2 ans de concertation avec les acteurs du territoire pour réaliser le DOCOB du site et le valider en comité de pilotage du 12 Mai 2017**
- **Phase d'animation en cours**

Le site Natura 2000 Le Saison (rappel) .

- Limites du périmètre d'étude : ensemble des réseaux hydrographiques permanents + plaines alluviales

- 3684 hectares au total pour environ 300 km de cours d'eau permanents

- **Objectif de Natura 2000 :**

Préserver ou restaurer les habitats et espèces d'intérêt communautaire

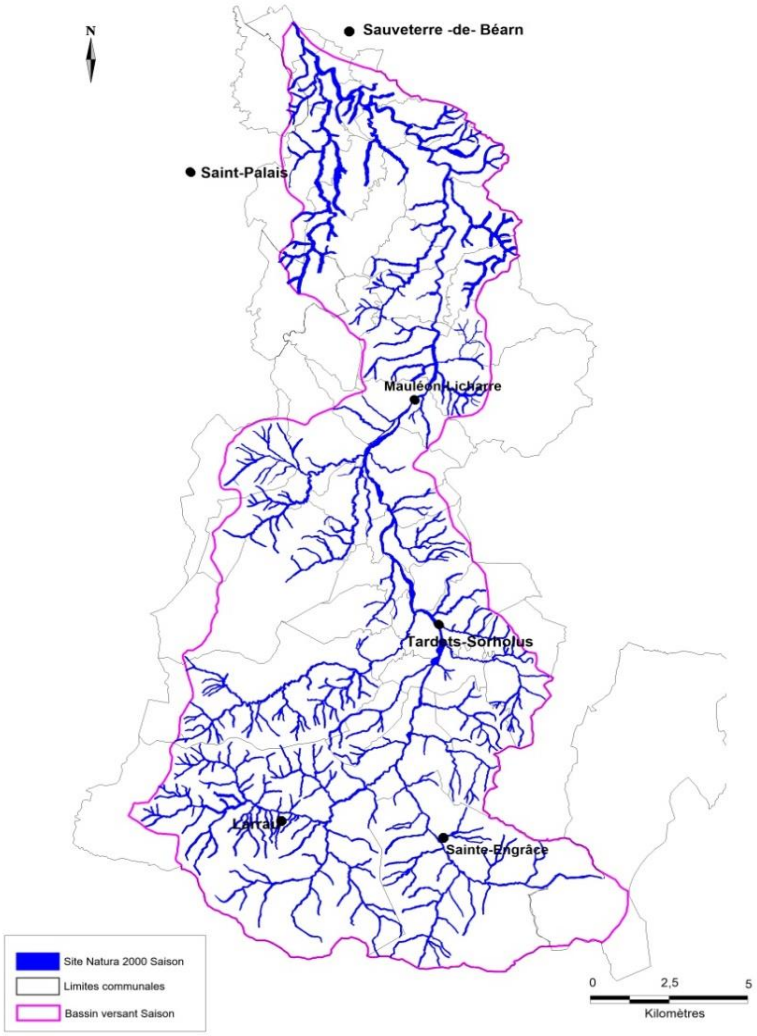

Enjeux écologiques

Enjeux écologiques HIC

- **43 habitats naturels d'Intérêt communautaire (HIC), dont la grande majorité directement liés aux relations avec le cours d'eau pour une surface de près de 122 hectares.**

Intitulé Natura 2000	Enjeu de conservation
Forêts alluviales	**Fort**
Eaux oligo-mésotrophes calcaires	**Fort**
Rivières des étages planitiaire à montagnard	**Fort**
Rivières alpines	**Fort**
Mégaphorbiaies hygrophiles (**submontagnard**)	**Fort**
Prairies maigres de fauche	**Moyen**
Sources pétrifiantes	**Moyen**
Forêts de pentes, éboulis ou ravins	**Moyen**
Lacs eutrophes naturels	**Moyen**
Rivières avec berges vaseuses	**Moyen**
Eaux oligotrophes	**Moyen**
Mégaphorbiaies hygrophiles	**Moyen**
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis*	**Faible**
Landes sèches européennes	**Faible**

Enjeux écologiques EIC

❖ 9 espèces d'Intérêt communautaire (EIC)

Desman des Pyrénées

Saumon atlantique

Ecrevisse à pattes blanches

Lamproie marine

Aloses

Loutre d'Europe

Chabot de l'Adour

Lamproie de planer

Nom commun	Enjeu de conservation
Desman des Pyrénées	**Fort**
Saumon atlantique	**Fort**
Ecrevisse à pattes blanches	**Fort**
Lamproie marine	**Assez Fort**
Grande Alose	**Assez Fort**
Loutre d'Europe	**Moyen**
Alose feinte	**Moyen**
Chabot de l'Adour	**Moyen**
Lamproie de Planer	**Moyen**

+ Agrion de Mercure

Enjeux écologiques EIC

Bilan annuel des suivis vidéo sur la station de contrôle des migrations de Charritte de Bas sur le Saison

Année	Saumon atlantique	Truite de mer	Grande alose	Lamproie marine	Anguille	Truite fario
2015	957	319	7	223	248	1112
2016	612	351	22	26	712	1171
2017	1027	356	48	494	694	3630
2018	801	254	77	812	989	1859

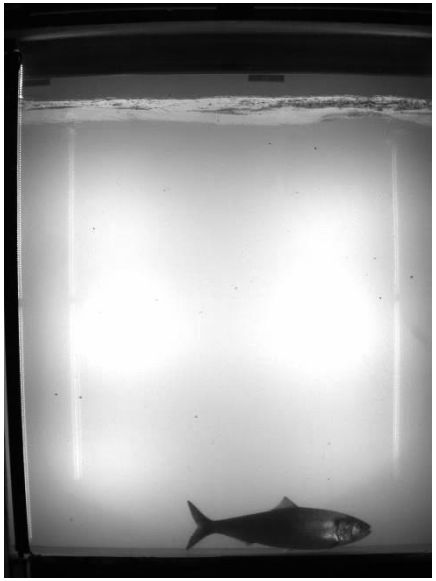

Résultats positifs suite notamment à l'opération coordonnée d'amélioration de la continuité écologique :

passage de Grande Aloses et de Lamproies Marine à l'amont de Charritte

Enjeux socio-économiques

Enjeux socio-économiques

Un territoire à dominante agricole et pastorale avec des industries regroupées autour de l'agglomération mauléonnaise

Support de nombreux usages

Définition des enjeux et objectifs

Définition des objectifs de conservation

7 objectifs de conservations identifiés :

1. Maintien des populations de Desman
2. Maintien des habitats d'intérêt communautaire sur le Saison montagnard
3. Restauration du système en tresses sur le Saison médian
4. Amélioration de la continuité écologique des espèces
5. Augmentation des surfaces de prairies de fauche, mégaphorbiaies et ripisylve
6. Restauration de la fonctionnalité des frayères à l'aval de Mauléon
7. Identification de la responsabilité du site N2000 du saison pour l'Agrion de mercure, le Cuivré des marais et le Damier de la succise

Le Plan d'action du DOCOB

Objectifs déclinés en 34 actions

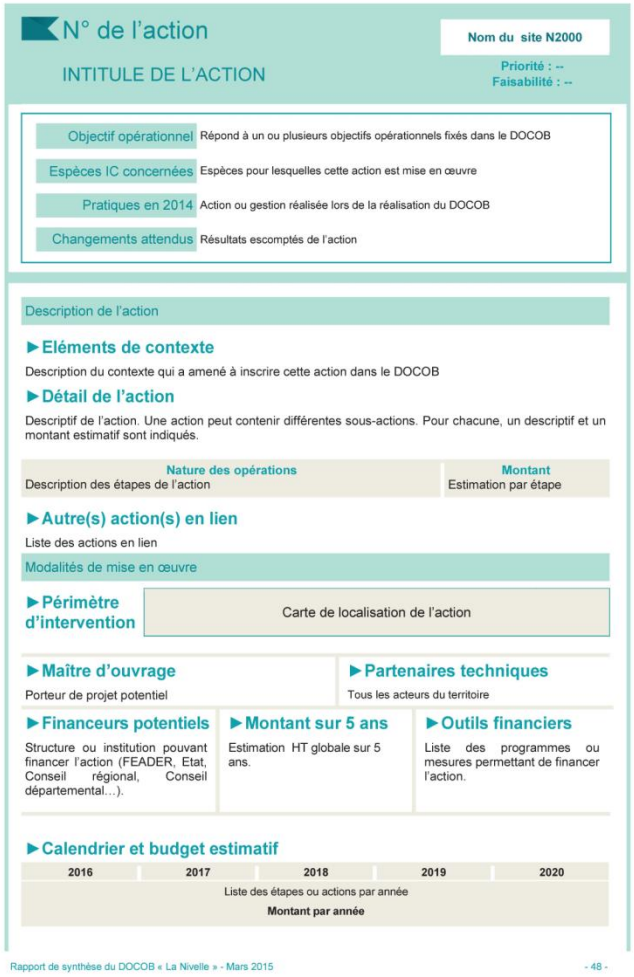

N° de l'action

INTITULE DE L'ACTION

Nom du site N2000

Priorité : --
Faisabilité : --

Objectif opérationnel	Répond à un ou plusieurs objectifs opérationnels fixés dans le DOCOB
Espèces IC concernées	Espèces pour lesquelles cette action est mise en œuvre
Pratiques en 2014	Action ou gestion réalisée lors de la réalisation du DOCOB
Changements attendus	Résultats escomptés de l'action

Description de l'action

▶ Eléments de contexte

Description du contexte qui a amené à inscrire cette action dans le DOCOB

▶ Détail de l'action

Descriptif de l'action. Une action peut contenir différentes sous-actions. Pour chacune, un descriptif et un montant estimatif sont indiqués.

Nature des opérations	Montant
Description des étapes de l'action	Estimation par étape

▶ Autre(s) action(s) en lien

Liste des actions en lien

Modalités de mise en œuvre

▶ Périmètre d'intervention — Carte de localisation de l'action

▶ Maître d'ouvrage — Porteur de projet potentiel

▶ Partenaires techniques — Tous les acteurs du territoire

▶ Financeurs potentiels — Structure ou institution pouvant financer l'action (FEADER, Etat, Conseil régional, Conseil départemental…).

▶ Montant sur 5 ans — Estimation HT globale sur 5 ans.

▶ Outils financiers — Liste des programmes ou mesures permettant de financer l'action.

▶ Calendrier et budget estimatif

2016	2017	2018	2019	2020
Liste des étapes ou actions par année				
Montant par année				

Rapport de synthèse du DOCOB « La Nivelle » - Mars 2015 - 48 -

4 outils possibles :

- Les **MAEC** pour les agriculteurs
- Les **contrats forestiers** pour les acteurs forestiers
- Les **contrats Natura 2000** pour les non agriculteurs et non forestiers (privés ou publics)
- **Animation** (mesures non contractuelles)

+ indicateurs de suivi

Bilan de l’animation 2018

MAEC

Objectifs N°4, 5 et 6

Le PAEC Saison N2000

- **Réponse à l'appel à projet de la région Nouvelle Aquitaine PAEC (projet agro environnemental et climatique) permettant la mise en place de MAEC (mesures agro environnementales et climatiques).**
- **Partenariat SIGOM / CA64 sur la réponse de l'appel à projet**
- **Dépôt du dossier le 15 décembre 2017 et acceptation officielle fin février 2018.**
- **Signature d'une convention partenariat SIGOM/CA64 pour la co-animation du PAEC sur l'ensemble du territoire**
- **Signature d'une convention partenariat SIGOM/EHLG pour la co-animation du PAEC sur la partie basque**

SIGOM Gaves d'Oloron et de Maulon

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

MAEC

Le PAEC Saison N2000

- **Le PAEC Saison identifie les engagements souscriptibles et pertinents vis-à-vis des enjeux Natura 2000 du Saison**
- Un engagement comporte une ou plusieurs MAEC
- En 2018, **5 engagements seront souscriptibles** :

Code	Intitulé complet de l'engagement	MAEC mobilisées	Montant indicatif
AQ_SAIS_CO01	**Conversion de grandes cultures en prairies**	COUVER 06	304 €/ha
AQ_SAIS_RI01	**Entretien de la ripisylve**	LINEA_03	1,01 €/ml
AQ_SAIS_HE01	**Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation**	HERBE_03 + HERBE_06	198,33 €/ha
AQ_SAIS_HE02	**Prairies remarquables**	HERBE_07	66,01 €/ha
AQ_SAIS_MI01	**Entretien des prairies inondées**	MILIEU_02	37,72

Les engagements souscriptibles

Conversion de grandes cultures en prairies

Nom de l'engagement	Conversion de grandes cultures en prairies
Code	AQ_SAIS_CO01
Montant	**304€/ha**
MAEC concerné	COUVER_06
Eléments concernés	Parcelles d'au moins 10 mètre de large
Surfaces éligibles	Terres arables Les PT de plus de 2 ans et les jachères ne sont pas éligibles Les bandes enherbées BCAE et les 5 premiers % de SIE ne sont pas éligibles
Cahier des charges	▪ **Couvert à mettre en place le 15 mai dernier délai (ou le 20 septembre si culture d'hiver)** ▪ Maintenir ce couvert pendant 5 ans ▪ Le couvert peut être un mélange de graminées et de légumineuses ; les légumineuses pures sont interdites
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n° d'ilot) Pratique de fertilisation : date, type, quantité Fauche : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie , nombre d'animaux
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Une fois implanté, le couvert devra être déclaré en PP ou en PT
Surfaces prioritaires	Parcelles à proximité d'HIC et/ou de zone de reproduction ou d'habitat d'espèce d'IC

Les engagements souscriptibles

Entretien de la ripisylve

Nom de l'engagement	Entretien de la ripisylve
Code	AQ_SAIS_RI01
Montant	**1,01 €/ mètre linéaire**
MAEC concerné	LINEA_03
Eléments concernés	Linéaire de ripisylve de 50 m minimum
Surfaces éligibles	En fonction du diagnostic
Cahier des charges	▪ Entretien à effectuer des 2 côtés de la ripisylve, 2 fois en 5 ans, dont une intervention au moins au cours des 3 premières années ▪ Réalisation de la taille des arbres entre le 1er septembre et le 31 mars ▪ Réalisation de l'enlèvement des embâcles et de l'entretien du lit du cours d'eau entre le 1er février et le 1er octobre. ▪ Utilisation de matériel n'éclatant pas les branches : Type lamier; épareuses et broyeurs à fléaux non autorisés ▪ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé"
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (localisation RPG, longueur) Interventions réalisées (coupes, éclaircies, abattages, etc.) : date(s), matériel utilisé, modalités, Liste des essences si plantation
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Plan de gestion fourni par l'opérateur Entretien interdit entre le 1er avril et le 31 juillet
Surfaces prioritaires	Ripisylve d'IC

Les engagements souscriptibles

Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation

Nom de l'engagement	Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation	
Code	AQ_SAIS_HE01	
Montant	**198,33 € /ha**	
MAEC concerné	HERBE_03>30 UN	
Eléments concernés	Prairies gérées individuellement	
Surfaces éligibles	PP, PT et surfaces pastorales sont éligibles (prorata déduit) Les bandes enherbées BCAE ne sont pas éligibles	
Cahier des charges	▪ **Absence totale d'apport de fertilisants azotés minéraux et organiques** (y compris compost et hors apports éventuels par pâturage)	▪ **Fauchage autorisé à partir du 4 juin** ▪ **80 % des surfaces engagées doivent chaque année respecter le retard de fauche** ▪ UGB max = 1,7 / ha ▪ Interdiction de pâturage par déprimage (càd avant montée en fleur des poacées)
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n°d'ilot) Fauche : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie , nombre d'animaux	
Diagnostic	Souhaitable	
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé La fertilisation M/P n'est pas interdite	
Surfaces prioritaires	Prairies mésophiles d'IC	

Les engagements souscriptibles

Prairies remarquables

Nom de l'engagement	Prairies remarquables
Code	AQ_SAIS_HE02
Montant	**66,01 €/ha**
MAEC concerné	HERBE_07
Eléments concernés	Prairies remarquables
Surfaces éligibles	Seules les PP sont éligibles (pro-rata déduit)
Cahier des charges	▪ Présence d'au **moins 4 plantes indicatrices** (cf SIGOM ou CA64)
Enregistrement	Identification de l'élément engagé (n° d'ilot) Pratique de fertilisation : date, type, quantité Fauche ou broyage : date, matériel utilisé Pâturage : date entrée et sortie , nombre d'animaux
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sauf en localisé
Surfaces prioritaires	Prairies d'IC

Les engagements souscriptibles

Entretien des prairies inondées

Nom de l'engagement	Entretien des prairies inondées
Code	AQ_SAIS_MI01
Montant	**37,72 €/ha**
MAEC concerné	MILIEU_02
Eléments concernés	Prairies inondées
Surfaces éligibles	Prairie (prairies, landes et pelouses) longuement inondables en bas fond Prairies régulièrement inondables à ressuyage plus rapide
Cahier des charges	▪ Prairies régulièrement inondables définies par le SIGOM sont éligibles ▪ **Date de remise en état au plus tard au 30 juin**
Enregistrement	Non
Diagnostic	Oui
Point de vigilance	Interdiction du retournement des surfaces engagées Entretien = enlèvement des débris végétaux, limons ou autre
Surfaces prioritaires	Parcelles soumises à des crues décennales

MAEC

Qu'est ce qui est éligible ?

- **Les parcelles agricoles et les ripisylves contractualisés dans le périmètre du PAEC**

Quel est le périmètre du PAEC

- Le périmètre du PAEC englobe la **totalité de la surface de tous les îlots PAC compris entièrement ou pour partie dans le périmètre N2000 ainsi que dans une bande tampon s'étirant jusqu'à 100 mètres au-delà du périmètre Natura 2000**

- Pour le Saison, le zonage Natura 2000 suit le Saison et certains de ses affluents, en « débordant » plus ou moins suivant les secteurs

Le PAEC Saison en quelques chiffres

- 471 exploitations
- 21 000 ha de SAU, 80% en herbe
- 95 % des exploitations avec un atelier élevage
- Le PAEC Saison est associé au PAEC Montagne

MAEC

Périmètre du PAEC

Sont potentiellement éligibles les parcelles situées dans la zone verte.

Un lien internet a été crée pour voir rapidement si les îlots des agriculteurs sont dans le périmètre :

http://sig.agriaqui.fr/64/SAISON/flash/

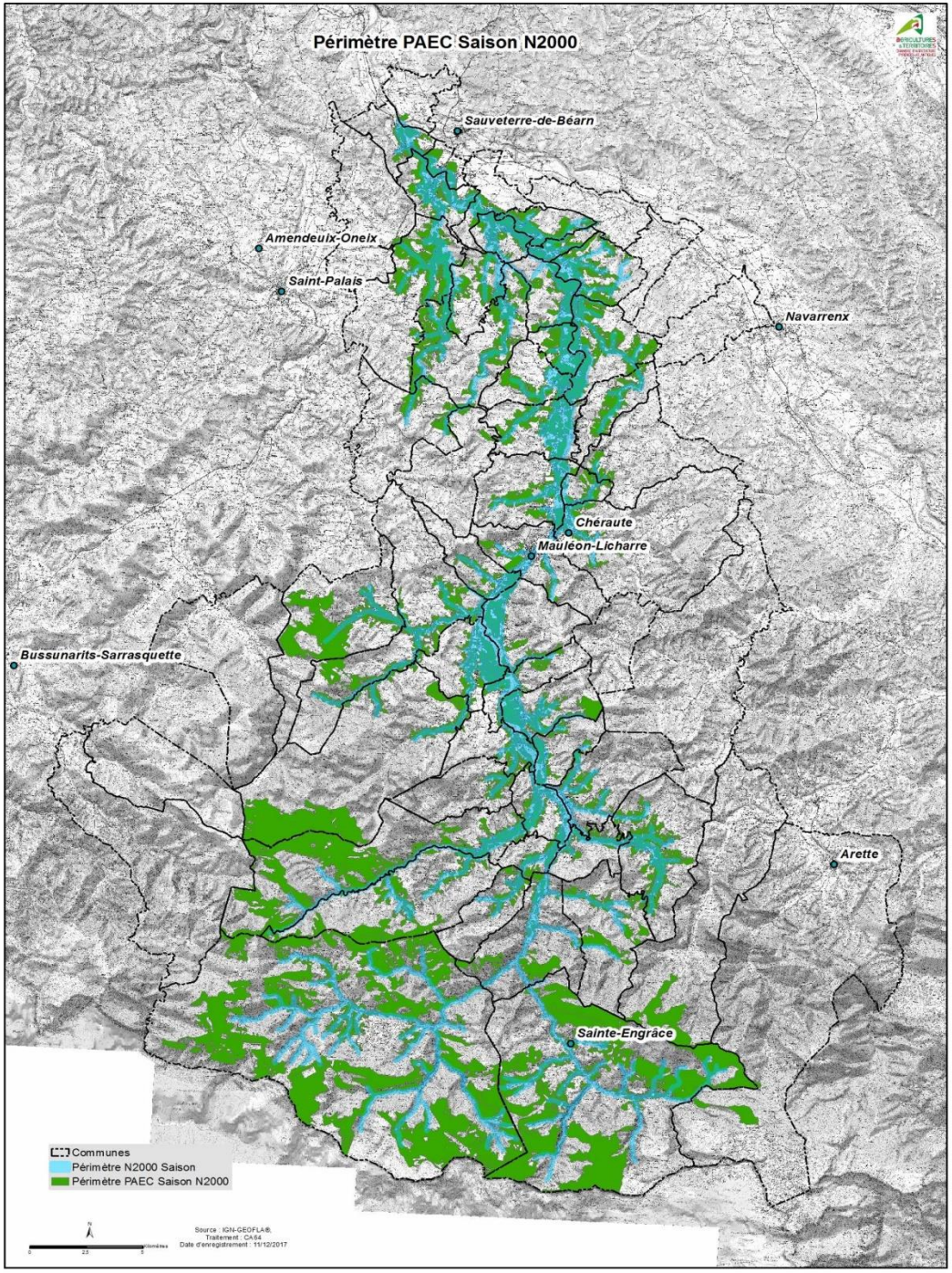

MAEC

Le bilan 2018 des engagements

- **65 agriculteurs rencontrés**
- **48 agriculteurs ayant contractualisés sur une ou plusieurs mesures**

Les MAEC engagées en 2018 (pour 5 ans)					
Code mesure	**Intitulé complet de la mesure**	**Montant unitaire (€ /an)**	**Surfaces engagées (ha)**	***Montant (€) sur 2018***	***Montant (€) sur 5 ans***
AQ_SAIS_CO01	Conversion de grandes cultures en prairies	304	**92,75**	**28 196**	**140 980**
AQ_SAIS_RI01	Entretien de la ripisylve	1,01	**24 066 ml**	**24 306**	**121 533**
AQ_SAIS_HE01	Prairies : retard de fauche et absence de fertilisation	198,33	**50,03**	**9 922**	**49 612**
AQ_SAIS_HE02	Prairies remarquables	66,01	**297,26**	**19 622**	**98 110**
AQ_SAIS_MI01	Entretien des prairies inondées	37,72	**14,17**	**535**	**2 670**

Total des engagements attribués sur le Saison pour 2018 :

82 580€ / an soit 412 900€ / 5 ans

MAEC

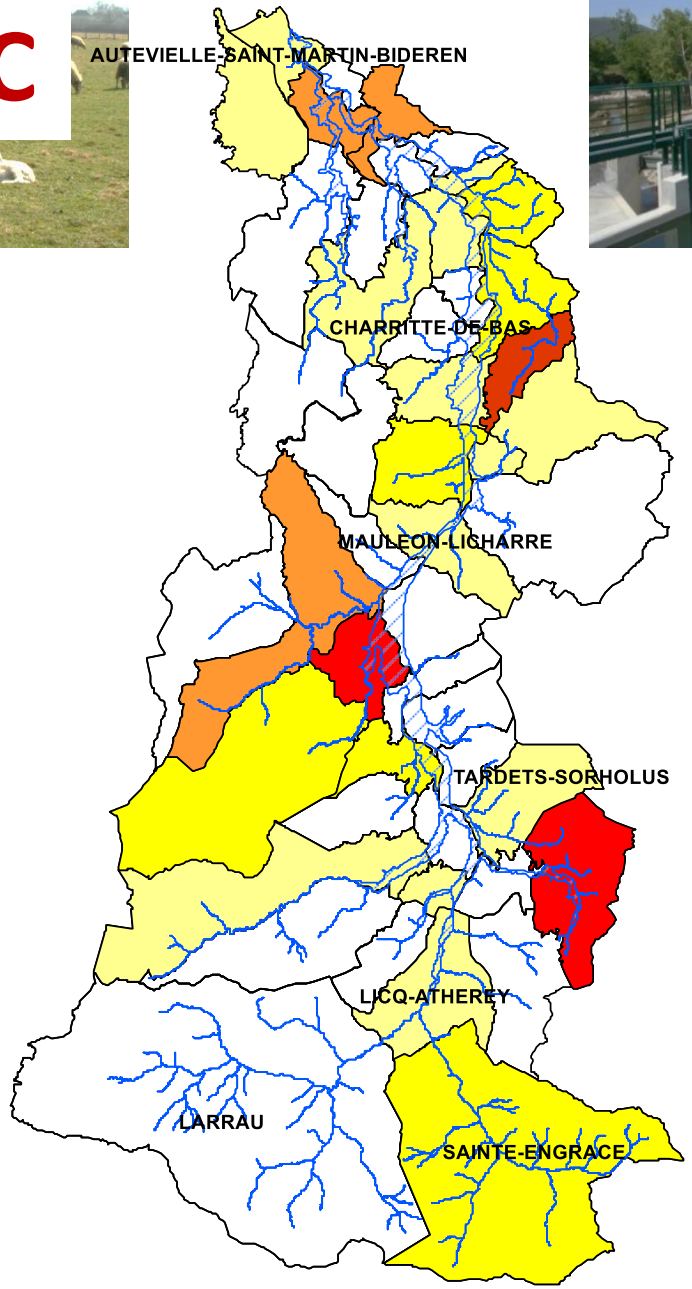

Communes	Nbre d'exploitants engagés en MAEC
ALCAY	1
ARBOUET	1
AROUE ITHORROTS OLHAIBY	1
ARRAST LARREBIEU	4
AUSSURUCQ	2
AUTEVIELLE ST MARTIN	1
BERROGAIN LARUNS	1
CHARRE	2
ESPES UNDUREIN	1
GESTAS	1
IDAUX MENDY	5
LICHANS	1
LICQ ATHEREY	1
MAULEON	1
MONCAYOLLE	1
MONTORY	5
NABAS	1
ORDIARP	3
OSSAS	2
OSSERAIN	3
RIVEHAUTE	2
SAINTE ENGRACE	2
SAINT GLADIE	3
TARDETS	1
VIODOS	2

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

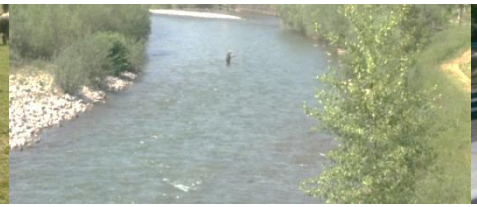

Objectifs N°4, et (1)

<u>Espèce d'IC ciblée :</u> écrevisse à pattes blanches *(Austropotamobius pallipes),* **espèce à enjeu fort du DOCOB, présence avérée sur le site suite au diagnostic.**

Origine du projet : volonté du conseil municipal de Berrogain Laruns et de l'association locale de pêche locale (AAPPMA du Pays de Soule) d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau du Salles impacté par de nombreux points de piétinements de berge.

Diagnostics :

- Un premier diagnostic est réalisé en 2011 par la fédération de pêche puis complété par le SIGOM en 2015.
- Un deuxième diagnostic, ciblé sur les affluents du Salles est réalisé en 2018 par le SIGOM (animation) et la Fédération de pêche 64.
- Il en ressort que le fond du lit est fortement colmaté par de la terre et que les affluents sont, par endroit, très dégradés par le piétinement et impactés par les déjections des bovins.

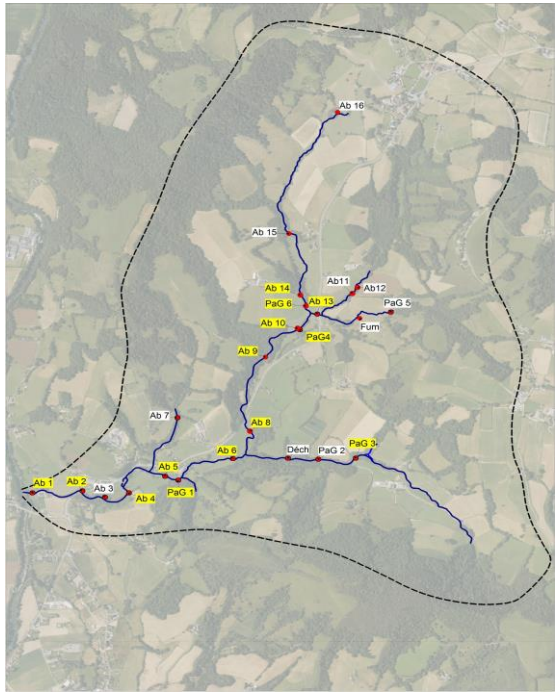

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

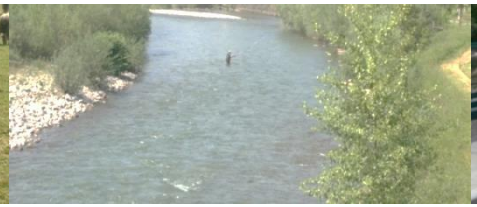

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

La démarche auprès des agriculteurs

- **Rencontre des éleveurs concernés pour leur présenter le diagnostic et discuter avec eux de la possibilité de mise en place des mesures d'amélioration.**

- **Visite sur site avec les éleveurs pour déterminer et s'accorder sur les solutions à mettre en œuvre (type de système d'abreuvement, capacité, localisation, entretien).**

- **Cette action est basée sur le volontariat. Un financement à 100% est recherché. Les éleveurs participent par une aide technique et contribuent à l'entretien des dispositifs.**

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

Les différents types d'aménagements

pompe à museau

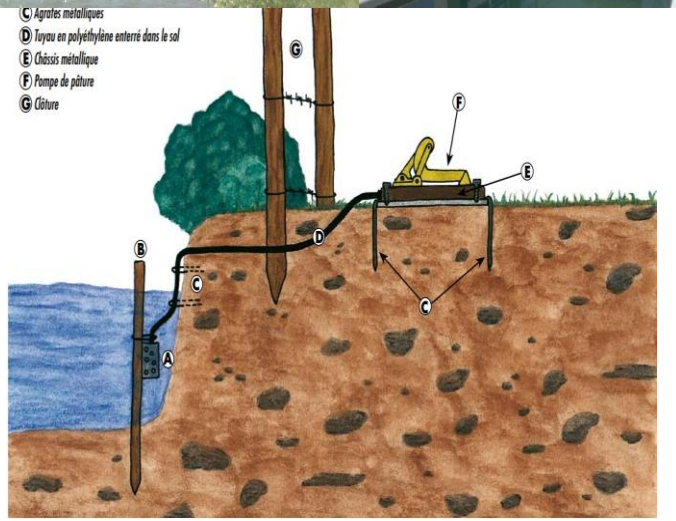

bac gravitaire

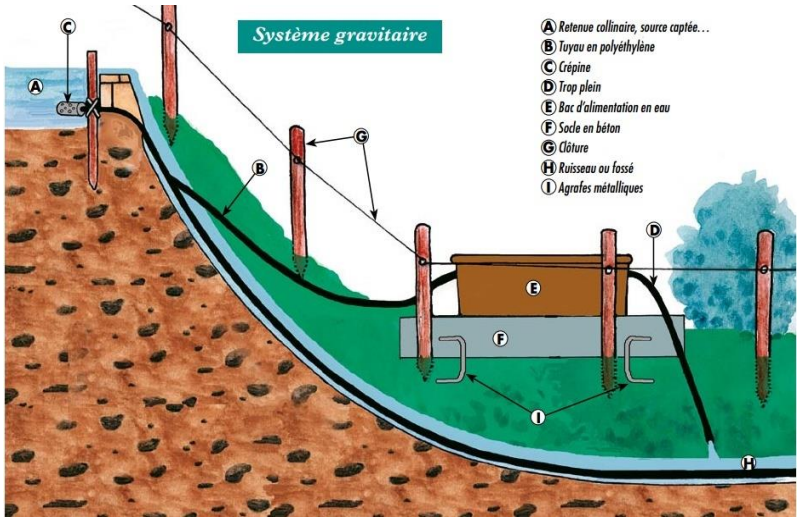

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

Les différents types d'aménagements

Descente aménagée

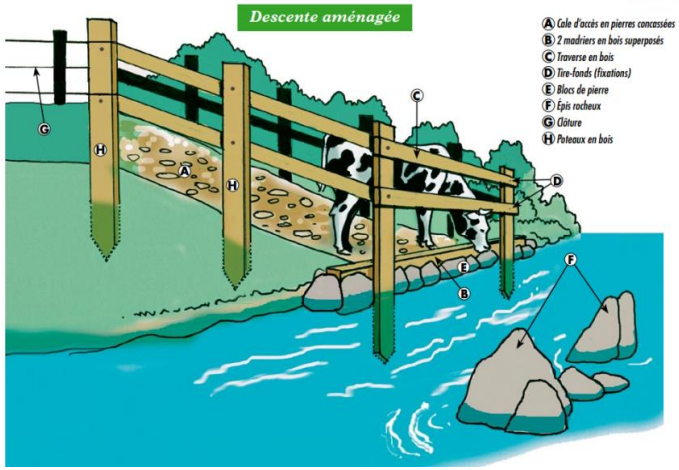

Passage à gué aménagé

© Jean-Pierre Jarrot / ONF

Des passages à gué ont été aménagés pour le bétail

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

Le projet en quelques chiffres

Nombre de points impactant : 32

Nombre d'éleveurs concernés par le projet : 8

Planning du projet : première tranche de travaux en 2018-2019,
15 abreuvoirs, 2 passerelles, un passage d'engins, 3km de clôture.

Montage financier :

Mairie de Berrogain-Laruns : 7 000€

AAPPMA du pays de Soule : 3 000€

Fédération Nationale de Pêche : 10 800€

Fédération départementale de pêche = Ingénierie du projet (8 000€)

Syndicat Intercommunal des Gaves d'Oloron et de Mauleon = entretien du cours d'eau
(21 000€ provisionnés)

Réalisation des travaux :

AAPPMA du gave d'Oloron dans le cadre du programme SOURCE (fédération pêche 64)
SIGOM pour la partie entretien de la végétation nécessitant des moyens techniques plus lourds

Les premiers travaux

- **Traitement des embâcles,**
- **Entretien de la végétation,**
- **Restauration des écoulements**

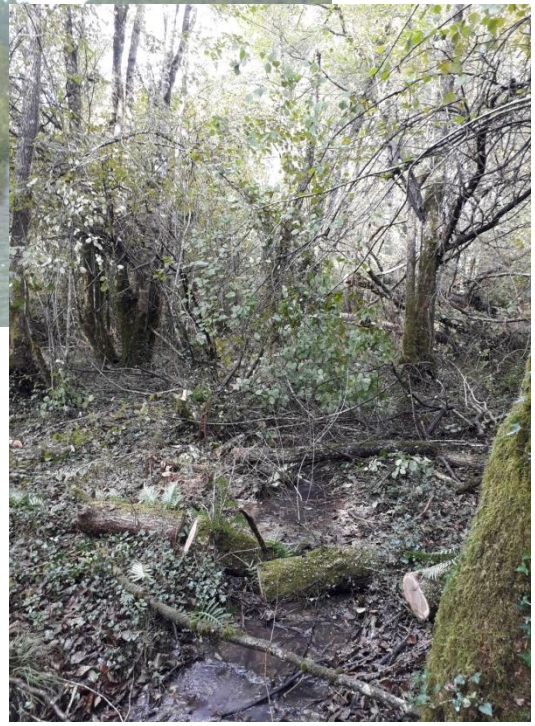

Les premiers travaux

- **Mise en défens des berges,**
- **Restauration des écoulements**

Autres actions

- **Accompagnement aux porteurs de projets pour prise en compte des données Natura 2000 : documents d'urbanisme des communes, travaux (ex : déplacement réseau gaz (TEREGA (ex TIGF)), projet de STEP Viodos …**

- **Prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux cours d'eau ,**

- **Communication et sensibilisation : site internet, réunions agriculteurs, participation fête du saumon Navarrenx, ...**

- **Réunions et échanges avec animateurs Natura 2000 et partenaires : CAPB, CS Cize, CS Baïgorry, EHLG, CEN, CA 64, CEN, CBN, Fédération pêche 64, hydroélectriciens …**

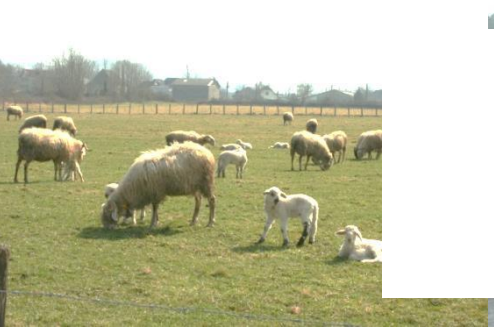

Autres projets en relation avec les actions du DOCOB et menées par différents MO

- **Transport sédimentaire : réinjection des sédiments provenant du barrage de Ste Engrâce, opérations de transparence sur Olhadoko (SHEM),**

- **Mise en place de mesures pour la prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux en rivière (SIGOM , …),**

- **Projet en cours de restauration de la continuité écologique sur l'Apouhoura porté par la fédération de pêche 64,**

- **Maintien et restauration d'annexes hydrauliques, notamment à Gotein en 2018 (SIGOM)**

- **Etude de faisabilité en cours pour la réhabilitation de la STEP de Viodos (CAPB)**

- **….**

Perspectives d’animation 2019

MAEC 2019 (poursuite)

- ✓ **Réponse à l'appel à projet 2019 du PAEC avec dépôt du dossier le 20 Novembre 2018.**
- ✓ **Poursuite du partenariat entre le SIGOM et la CA64 pour la co-animation du PAEC sur l'ensemble du territoire.**
- ✓ **Poursuite du partenariat entre le SIGOM et EHLG pour la co-animation du PAEC sur la partie basque .**
- ✓ **5 MAEC proposées en 2018 reconduites en 2019.**
- ✓ **Communication à réaliser 1er trimestre 2019**
- ✓ **Prévision d'une contractualisation encore importante sur cette seconde année.**

SIGOM Gaves d'Oloron et de Maulon

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

Projet d'un dépôt de projet contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »

Contexte : **Le 14 août 2018 des prospections réalisés par l'AAPPMA du gave d'Oloron sur le ruisseau de Gotein ont relevés la présence de nombreux spécimen de l'espèce *Pacifastacus leniusculus*.**

Pacifastacus leniusculus :

- ✓ **Espèce exotique envahissante. Elle est robuste et agressive et entre en compétition directe avec les espèces autochtones et notamment l'écrevisse à pattes blanches, qu'elle supplante systématiquement.**
- ✓ **Elle est également vectrice de l'aphanomycose (peste des écrevisses) qui cause des mortalités massives d'Écrevisses à pieds blancs *(Austropotamobius pallipes).***

Menace majeure qu'il est urgent de traiter tant que le foyer est réduit.

Projet d'un dépôt de projet contrat N2000 « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »

Zone de présence de l'écrevisse exotique

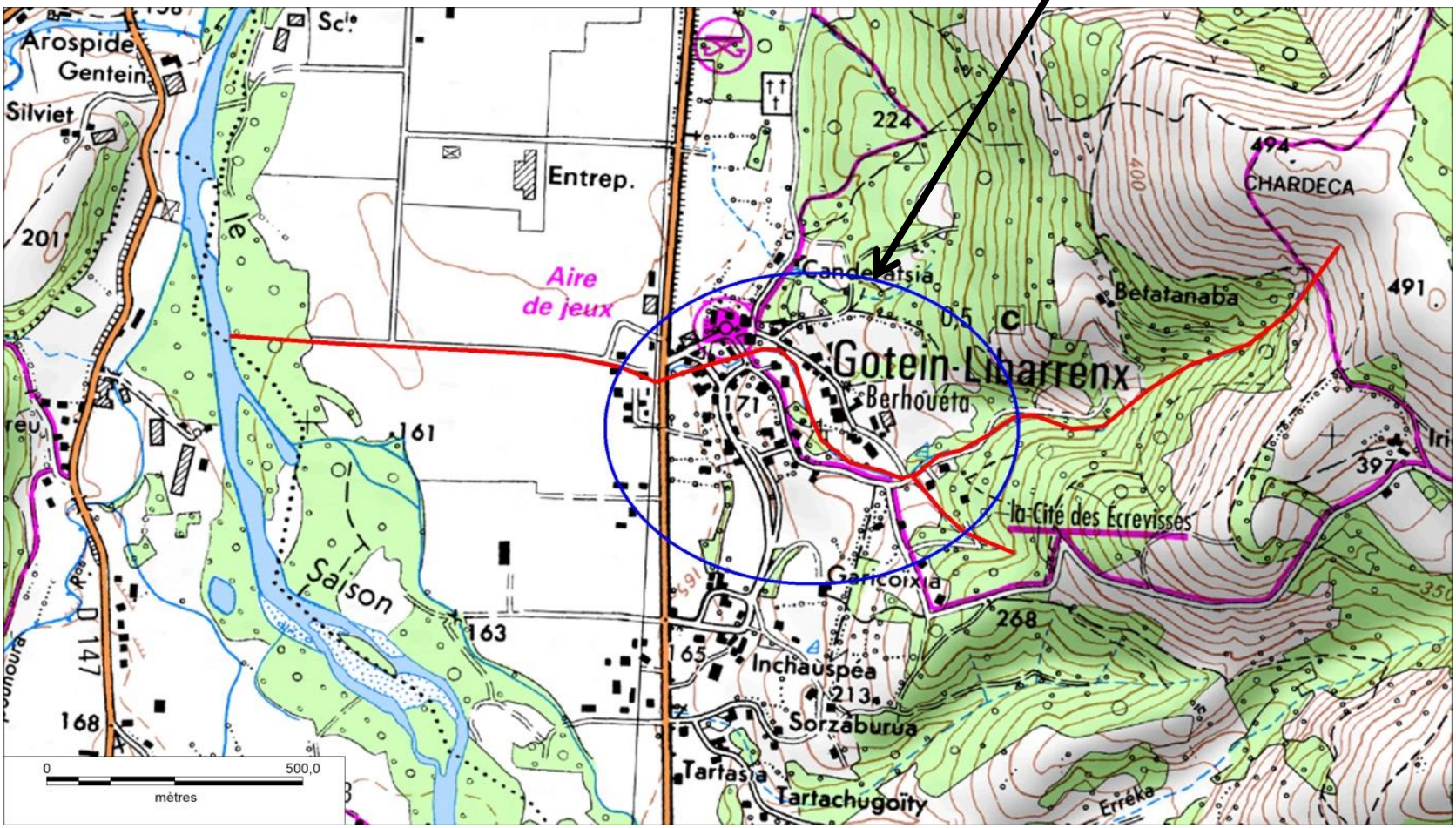

Projet de rajout d'une nouvelle action : « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du Pacifique »

- Les données de présence de l'espèce d'écrevisse *Pacifastacus leniusculus* n'étaient pas connues lors de l'élaboration du DOCOB.

- Pas d'actions identifiées en ce sens d'où la nécessité d'en créer une!

- **Proposition de l'action à rajouter**

Objectif de conservation : « Maintien des populations d'écrevisses à pattes blanches »

Objectif opérationnel : « Lutter contre les écrevisses exotiques »

Action : « Lutter contre la propagation de l'écrevisse du pacifique *(Pacifastacus leniusculus) »*

Mise en défens du ruisseau le Salles et aménagement d'abreuvoirs

Ruisseau du Salles :

- **Poursuite des travaux engagés fin 2018**
- **2nde tranche à engager**

Projet de rajout d'une nouvelle action : « Protéger les habitats de l'EPP contre le piétinement du bétail et les passages dans le cours d'eau »

Objectif de conservation : « Maintien des populations d'écrevisses à pattes blanches »

Objectif opérationnel : « Préservation des habitats de l'écrevisse à pattes blanches »

Action : « Protéger les habitats de l'EPP contre le piétinement du bétail et les passages répétés dans le cours d'eau »

Participation au concours des Prairies Fleuries 2019

- ✓ **Co-organisé depuis 2015 par les animateurs des sites N2000 des sites de la Montagne basque :** CS du Pays de Cize et de la Vallée de Baigorry , EHLG, Syndicat des Nives (puis CAPB).
- ✓ Récompense la prairie la mieux gérée au niveau **agro-environnemental**
- ✓ **Jury :** président, experts (agronomie, botanique, faune, apiculture, paysage)

Concours Général Agricole — Concours Pratiques Agro-Écologiques Prairies & parcours Paris — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Pyrénées-Atlantiques — Commission Syndicale du Pays de Cize — Garaziko Mendi Elkargoa — Téléphone : 05 59 37 01 26 — Télécopie : 05 59 37 25 58

Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri — Baigorriko Ibaipreko Sindikata

Communauté d'Agglomération Pays Basque — Euskal Hirigune Elkargoa

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

SIGOM — Gaves d'Oloron et de Mauléon

Poursuite des actions d'animation

- **Accompagnement aux porteurs de projets pour prise en compte des données Natura 2000 : documents d'urbanisme des communes, projet de travaux, …**

- **Prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans les travaux cours d'eau**

- **Communication et sensibilisation**

- **Réunions et échanges avec animateurs Natura 2000 et partenaires : CAPB, CS Cize, CS Baïgorry, EHLG, CEN, CA 64, CEN, CBN, Fédération pêche 64, hydroélectriciens …**

- **….**

Questions diverses ?

Merci pour votre attention

l'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEADER

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Aquitaine